



FLASH INFO

Le 30 juillet 2021

25

Expéditeur	DE3C – Pôle Assistance	Contributeurs	Pôle Mise en Marché et Distribution
Destinataires	CE : RBO, RA, RGP, RMPP, RRC BPCE : CONFORMITE, J. NEGRE, I. D'AINVAL, F. AMBLARD-LAROLPHIE, JM HERISSE, J. CHRISTEL, A. GERBAULET, E. BOSSE, B. LE BRESTEC BGC : S. Leve, X. Priour, E. Fischer	Copies	CNP Assurances : BU BPCE, RC BPCE, VIE DIS-MOI BPCE Vie : CERC, Offre et Accompagnement Ecureuil Vie Développement

AMBITION DURABLE N°4

Commercialisation – du 1^{er} septembre 2021 au 8 décembre 2021 inclus

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après, la fiche technique du support financier temporaire en unités de compte **Ambition Durable n°4** dont la commercialisation se déroulera **du 1^{er} septembre 2021 au 8 décembre 2021 inclus**.

Nous vous rappelons l'importance du devoir de conseil et l'obligation de remettre à votre client :

- la fiche d'information assurance vie CNP Assurances ou la Fiche d'information assurance vie BPCE Vie
- la brochure commerciale
- le DIC du support

A remettre impérativement au client quelle que soit l'opération.
Documents disponibles dans l'Espace Assurance Vie et Prévoyance MyEAV



La saisie des opérations dans **PUMA** est impérative.

En cas d'indisponibilité momentanée :

- Possibilité de saisir rétroactivement l'opération à J+4 pour l'adhésion par transfert, le versement libre (Nuances 3D, Nuances Grenadine, Nuances Plus, Nuances Privilège, et Nuances Capi) et l'arbitrage (Nuances Plus et Nuances Privilège).

En cas d'indisponibilité prolongée au-delà de J+4 ou d'acte non développé dans PUMA :

- Utiliser **ISI** (jusqu'au 26/11/2021) : joindre la copie d'écran de l'anomalie persistante et effectuer un virement référencé au plus près de la date de signature du client (hors arbitrage)
- **Transmettre à CNP Assurances (Cf. PROCEDURE MANUELLE)**

N.B : toute demande d'opération manuelle adressée à CNP Assurances en dehors de ce cadre sera retournée en Caisse d'Epargne pour saisie dans PUMA.

Attention : sans la copie de la saisie Ecustat, l'opération sera considérée non conforme et ne sera donc pas traitée par CNP Assurances. Le Back Office doit donc la joindre impérativement.

La saisie des opérations dans **MyAssur** est impérative

En cas d'indisponibilité de certaines opérations dans MyAssur, elles devront être saisies sur **WebAssur**.

Les opérations ne pouvant être saisies dans **MyAssur** doivent être traitées en mode manuel sur **WebAssur** du 01/09/2021 au 26/11/2021 inclus.

Votre correspondant du Pôle Assistance Caisses Ecureuil Vie Développement reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif aux dispositions applicables à l'offre CNP Assurances.

Les demandes d'informations relatives aux dispositions applicables à l'offre BPCE Vie doivent être adressées à la BAL CERC-relation-clients@natixis.com

Bien cordialement,
Département Expérience Clients et Collaborateurs Caisses



ECUREUIL VIE
CAISSE D'EPARGNE

AMBITION DURABLE N°4																							
	CNP ASSURANCES	BPCE VIE																					
INFOS ESSENTIELLES	- Code ISIN : FR0014004NP7 - Date d'échéance finale : 28 août 2031 - Echéance anticipée possible le 4 janvier 2027 (si progression de 20% ou plus par rapport au niveau initial) - Valeur liquidative initiale : 100 € le 17/12/2021. Après cette date, périodicité quotidienne																						
PRODUITS CONCERNES	NUANCES 3D (Gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion à compter du 29/11/2021) NUANCES GRENADINE NUANCES CAPI NUANCES PLUS ET NUANCES PRIVILEGE (uniquement en Dimension Liberté et en parallèle des UC gérées dans la Gestion Sous Mandat) OCEOR EVOLUTION ET OCEOR HARMONIE pour la CEPAC (uniquement en Dimension Liberté) ⚠ Ambition Durable n°4 n'est pas éligible aux options des contrats cités.	MILLEVIE ESSENTIELLE ET MILLEVIE ESSENTIELLE 2 En Gestion libre et en parallèle du service de gestion déléguée MILLEVIE INITIALE ET MILLEVIE INITIALE 2 MILLEVIE PREMIUM ET MILLEVIE PREMIUM 2 en Gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion MILLEVIE CAPI ET MILLEVIE CAPI 2 en Gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion MILLEVIE INFINIE ET MILLEVIE INFINIE 2 en Gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion																					
SYNTHESE EPARGNE – CONSEIL DE LA BANQUE	⚠ Vérifier que le document Synthèse Epargne – Conseil de la Banque (ou document équivalent valant conseil) a été complété, signé par le client et le conseiller et archiver l'exemplaire Caisse d'Epargne ⚠ Un exemplaire doit être remis au client. ⚠ Vérifier OBLIGATOIREMENT l'adéquation du produit avec le profil investisseur du client, à défaut le mettre en garde.																						
MODALITES D'ACCES	PUMA du 01/09/2021 jusqu'au 08/12/2021 inclus Adhésion par transfert (vers Nuances 3D, Nuances Grenadine, Nuances Plus ou Nuances Privilège) hors BPCE International Recyclage gratuit * : <table border="1"> <thead> <tr> <th>SUPPORT</th><th>DATE D'ECHEANCE</th><th>RECYCLAGE DANS PUMA</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Millésime Excellence 3</td><td>10/05/2021</td><td>Du 01/09/2021 au 09/11/2021</td></tr> <tr> <td>Eurocible 5</td><td>08/07/2021</td><td>Du 01/09/2021 au 15/10/2021</td></tr> <tr> <td>Alize 2</td><td>09/07/2021</td><td>Du 01/09/2021 au 08/10/2021</td></tr> <tr> <td>Iris</td><td>11/07/2021</td><td>Du 01/09/2021 au 10/10/2021</td></tr> <tr> <td>Version Capital juillet 2021</td><td>12/07/2021</td><td>Du 01/09/2021 au 11/10/2021</td></tr> <tr> <td>Eurocible</td><td>31/07/2021</td><td>Du 01/09/2021 au 30/10/2021</td></tr> </tbody> </table> * uniquement si recyclage à 100% échu : <i>Si le recyclage n'est pas à 100%, il est nécessaire d'utiliser la fonctionnalité arbitrage.</i>	SUPPORT	DATE D'ECHEANCE	RECYCLAGE DANS PUMA	Millésime Excellence 3	10/05/2021	Du 01/09/2021 au 09/11/2021	Eurocible 5	08/07/2021	Du 01/09/2021 au 15/10/2021	Alize 2	09/07/2021	Du 01/09/2021 au 08/10/2021	Iris	11/07/2021	Du 01/09/2021 au 10/10/2021	Version Capital juillet 2021	12/07/2021	Du 01/09/2021 au 11/10/2021	Eurocible	31/07/2021	Du 01/09/2021 au 30/10/2021	MYASSUR du 01/09/2021 jusqu'au 08/12/2021 inclus Adhésion directe avec clause bénéficiaire Standard ou bénéficiaire(s) désigné(s) Versement complémentaire Arbitrage depuis : - le fonds en euros du contrat, - les UC permanentes non gérées dans le cadre d'une Orientation de Gestion.
SUPPORT	DATE D'ECHEANCE	RECYCLAGE DANS PUMA																					
Millésime Excellence 3	10/05/2021	Du 01/09/2021 au 09/11/2021																					
Eurocible 5	08/07/2021	Du 01/09/2021 au 15/10/2021																					
Alize 2	09/07/2021	Du 01/09/2021 au 08/10/2021																					
Iris	11/07/2021	Du 01/09/2021 au 10/10/2021																					
Version Capital juillet 2021	12/07/2021	Du 01/09/2021 au 11/10/2021																					
Eurocible	31/07/2021	Du 01/09/2021 au 30/10/2021																					

AMBITION DURABLE N°4		
	CNP ASSURANCES	BPCE VIE
	** après traitement et disponibilité dans PUMA ■ Arbitrage depuis : • le fonds en euros du contrat, • les UC permanentes ■ Versement complémentaire Pour tous les produits concernés hors RSD et AAE lorsque la date d'échéance du contrat source est postérieure à la date de fin de commercialisation. Mode Manuel (Utiliser ISI) du 01/09/2021 jusqu'au 26/11/2021 inclus Arbitrage dans le cadre de Nuances Capi (Cf. procédure manuelle). Arbitrage pour un contrat en Gestion Sous Mandat pour Nuances privilège et pour Nuances Plus Océor Evolution et Océor Harmonie : les opérations ne peuvent être saisies qu'en manuel. ■ Accès impossible depuis les cotisations régulières ■ SAISIE OBLIGATOIRE SOUS ECUSTAT Dernière saisie impérative le 29/11/2021 au soir Demande d'habilitation à Ecustat auprès de : ecustat@ecuvie.caisse-epargne.fr	WEBASSUR du 01/09/2021 jusqu'au 26/11/2021 inclus ■ Adhésion avec clause bénéficiaire en rédaction libre/démembrée ■ Adhésion et versement complémentaire pour les Personnes Protégées Majeures, les Mineurs, les Personnes Politiquement Exposées (après analyse par la sécurité financière) et dans le cadre : • de l'Epargne Handicap • de contrat démembré • de blocages contentieux Assureur ■ Accès impossible depuis les versements programmés
FOURGOUS	Non éligible au quota de 20% minimum de supports en unités de compte majoritairement investis en actions	
FRAIS	■ SUR COTISATIONS : Tarification selon produit concerné ■ DE GESTION : Prélevés par réduction du nombre d'unités de compte et tarification selon produit ■ D'ARBITRAGE : prélevés sur le montant arbitré et selon les conditions de chaque produit.	
	Possibilité de minorer le taux de frais jusqu'à 0% si : • Réinvestissement à 100% sur des supports UC quel que soit le support désinvesti	 Pour la gamme MILLEVIE : Un arbitrage gratuit par année glissante puis 0,5 % du montant arbitré. Pour la gamme MILLEVIE 2 : les frais d'arbitrages vers le Fonds en euros sont de 1% et les arbitrages vers les UC sont gratuits.
CONDITIONS DE SORTIE	Pendant la période de commercialisation, soit jusqu'au 8 décembre 2021 : ■ Renonciation à l'adhésion par transfert ■ Rachat total ■ Décès.	Pendant la période de commercialisation, soit jusqu'au 8 décembre 2021 : ■ Renonciation, ■ Rachat partiel ou total ■ Arbitrage ■ Décès
	Entre la fin de la période de commercialisation et jusqu'à l'échéance de la formule, soit du 9 décembre 2021 au 28 août 2031 ou au 4 janvier 2027 ■ Renonciation (à l'adhésion par transfert pour l'offre CNP Assurances)	

AMBITION DURABLE N°4		
CNP ASSURANCES		BPCE VIE
	▪ Rachat partiel ou total ▪ Arbitrage ▪ Décès Avant le 28 août 2031 : La valeur de la part sera celle en vigueur sur le marché secondaire. A l'échéance le 28 août 2031 ou à la date d'échéance anticipée possible : Après information de l'adhérent, la valeur de rachat acquise sera automatiquement maintenue sur le support qui sera géré de manière à réaliser une performance en lien avec le marché monétaire, et sans garantie du capital (selon les conditions définies dans le Document d'Information Clé pour l'investisseur du support), sauf indication contraire de l'adhérent/souscripteur, et le recyclage sera possible (fonctionnalité « Recyclage » dans Puma)	
GARANTIE	▪ Pas de garantie en capital En cas de décès : Ambition Durable n°4 ne bénéficie pas de la garantie plancher en cas de décès prévue dans les contrats Nuances 3D, Nuances Grenadine, Nuances Plus, Nuances Privilège, Océor Evolution et Océor Harmonie.	▪ Pas de garantie en capital En cas de décès : Ambition Durable n°4 bénéficie de la garantie plancher prévue dans les contrats MILLEVIE Premium et Millevie Premium 2, MILLEVIE Essentielle et Millevie Essentielle 2 et MILLEVIE Infinie et Millevie Infinie 2
DOCUMENTS CONTRACTUELS ET REGLEMENTAIRES	A remettre impérativement : ▪ la Fiche d'information assurance vie CNP Assurances, ▪ la brochure commerciale, ▪ le DIC du support Ambition Durable n°4	A remettre impérativement : ▪ la Fiche d'information assurance vie BPCE Vie ▪ la Brochure commerciale, ▪ le DIC du support Ambition Durable n°4 Ces documents sont disponibles dans l'Espace Internet Assurance Vie et Prévoyance (MyEAV). Le Document d'Informations Clé (DIC), présentant les informations essentielles du support Ambition Durable n°4 est disponible auprès de la Caisse d'Epargne, de la société de gestion Natixis (43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris) et sur les sites : https://www.caisse-epargne.fr/documents-informations-cles-investisseur et www.priips-bpce-vie.com A la demande du client : Le Prospectus de Base est disponible sur www.amf-france.org